

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 2083 - page 661

75 - Département de Paris

FONDS DE DOTATION

Créations

Déclaration à la préfecture de Paris.

FONDS DE DOTATION AGIPI.

Objet : conduire toute action d'intérêt général contribuant à replacer l'humain au coeur de l'expertise médicale, du soin et de la prise en charge des personnes fragilisées suite à une maladie ou un accident, et permettre ainsi la collaboration entre la médecine conventionnelle et les médecines complémentaires.

Siège social : 52, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé : indéterminée

Date de déclaration : 20 janvier 2015.